

Direction Générale



Cellule de la Gestion des Marchés

Head Office

Public Contract Management Unit

000609 DECISION

N° D/CAMPOST/DG/CGM DU

23 JUIL 2025

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000014/AONO/CAMPOST/CIPM/2025 DU 23/05/2025, POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE CINQ (05) SERVEURS, SOIT QUATRE (04) SERVEURS LENOVO SN550 ET UN (01) SERVEUR LENOVO SR630 V2 A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST), AU TITRE DE L'EXERCICE 2025.

FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST, EXERCICE 2025

IMPUTATION BUDGETAIRE : 244200000000 "MATERIEL INFORMATIQUE"

LE DIRECTEUR GENERAL

- VU** La constitution ;
- VU** La Loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques
- VU** Le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- VU** La Loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2023 ;
- VU** Le Décret N° 2004/095 du 23 avril 2004 portant création de la CAMPOST ;
- VU** La Résolution N°000001/CAMPOST/CA du 07 juillet 2016 portant nomination de M.KALDADAK Pierre en qualité de Directeur Général de la CAMPOST ;
- VU** La Résolution N°20250310/CAMPOST/CA du 02 octobre 2025 portant adoption de la manuel de procédures des marchés de la CAMPOST ;
- VU** La Résolution N°20250116/CAMPOST/CA du 29 janvier 2025 portant approbation du plan de passation des marchés 2025 de la CAMPOST ;
- VU** La Résolution N°20250207/CAMPOST/CA du 15 mai 2025 modifiant et complétant le plan de passation des marchés 2025 de la CAMPOST ;
- VU** La Proposition d'attribution d'un marché N°00000087/CAMPOST/CIPM/Sec CIPM du 21 juillet 2025 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°000014/AONO/CAMPOST/CIPM/2025 du 23 mai 2025, pour la fourniture, l'installation et la mise en service de cinq (05) serveurs, soit quatre (04) serveurs LENOVO SN550 et un (01) serveur LENOVO SR630 V2 à la CAMPOST, au titre de l'exercice 2025,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} - La société ci-après, a été retenue comme Adjudicataire de la lettre commande pour la fourniture, l'installation et la mise en service de cinq (05) serveurs, soit quatre (04) serveurs LENOVO SN550 et un (01) serveur LENOVO SR630 V2 à la CAMPOST, au titre de l'exercice 2025 :

N°	Adjudicataire	Montant TTC lu à l'ouverture	Montant TTC corrigé	Délai	Obs
1	Société ITG STORE 124, Rue de Druix (1393) BP 812 Douala, Tél : 675 832 173/233 436 361	38 296 440 FCFA	38 296 440 FCFA	04 Mois	

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

Yaoundé, le 23 JUIL 2025
LE DIRECTEUR GENERAL

Copies :

- PCA CAMPOST
- ARMP
- PCIPM CAMPOST
- Intéressé
- CGM
- Affichage



Pierre KALDADAK

